Bonne année 2016 !

Les amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

association loi 1901 - statuts déposés le 31/12/02

Bulletin n°38 - Janvier 2016

Les Peintres de la Marine bientôt à Saint-Quay-Portrieux ?

Dans ce numéro :

BREVES D'OCTOBRE ET NOVEMBRE
CHARTE DES TERRITOIRES ET FUSION DE COMMUNES
LA SNSM DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX A 150 ANS
L'HISTOIRE DE LA MAISON DE LA POINTE DE PLOUHA
LA HORAINE
QUI SONT LES LES PEINTRES OFFICIELS DE LA MARINE ?
HERITAGES LITTORAUX, TOURISME ET PATRIMOINE
PROTEGEONS LES ILES DE SAINT-QUAY
LE SCHEMA EOLIEN

Brèves d'octobre et novembre

Une bibliothèque au parc de la Duchesse Anne !



Deux mois de travail ont été nécessaires à Anna Kropiowska pour réaliser la très belle fresque du préau du parc de la Duchesse Anne.

Un arbre à lire, dont les branches recueillent des livres, s'intègre parfaitement dans l'œuvre et permet de venir feuilleter sur place, emprunter ou déposer des ouvrages.

Faire du parc un lieu de vie intergénérationnel s'inscrit dans les projets de l'équipe municipale qui réfléchit aussi à des espaces multi-activités pour les jeunes.

Samain, fête du nouvel an celte a rassemblé près de 1000 enfants, accompagnés de leurs parents dans une ambiance festive au parc de la Duchesse Anne.

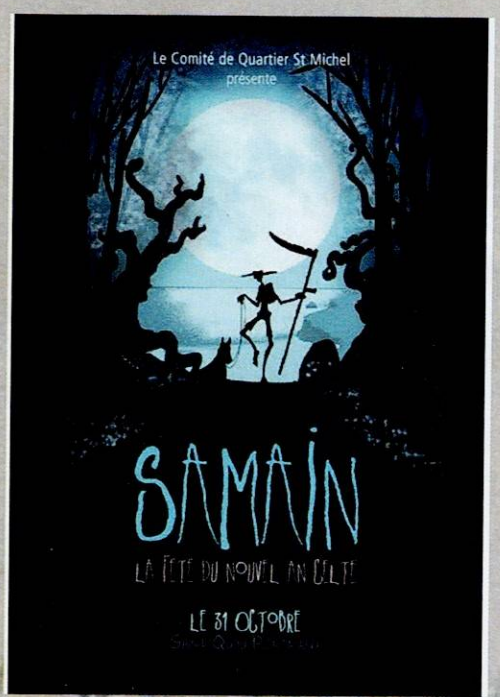

Spectacle, contes, funambules, retraite aux lampions et gigantesque goûter, musique et feu d'artifice ont réuni petits et grands dans une atmosphère chaleureuse et familiale.

Le 7ème art à Saint-Quay-Portrieux

Du 8 au 10 octobre se sont déroulées les rencontres de Films en Bretagne au Centre des Congrès. Cette fédération de professionnels du cinéma breton (anciennement Doc Ouest), a signé une convention avec la mairie pour trois années. Elle a vocation à favoriser, promouvoir et accompagner la production cinématographique bretonne en développant un cinéma documentaire, d'animation et de fiction.

Une résidence d'auteurs devrait être mise à disposition des auteurs d'écriture cinématographique. Le festival du court métrage devrait également s'installer à Saint-Quay-Portrieux au printemps.

Conférence sur la Grèce

par Jean Pierre Guth

C'est un éclairage très pertinent sur l'histoire et la géopolitique qui a permis à un large public de mieux en comprendre la situation actuelle de ce pays.

Merci encore à Jean-Pierre pour la qualité de ce partage.

Une nouvelle écrivaine publique

est à la disposition, bénévolement, de tous ceux qui ont besoin d'une aide pour la rédaction d'un document administratif, dossier, CV etc. Pascale Ragot est présente chaque mercredi matin à l'ancienne mairie. Elle animera sa permanence dans un esprit d'écoute et souhaite lui donner un vrai rôle social.

Rapport d'étonnement :

Un nouveau chef des services techniques de la mairie pourra collecter les doléances des quinocéens par quartier (propreté, circulation, sécurité...)

Quotas de coquilles Saint Jacques

La campagne de pêche a commencé le 5 octobre. Cette année encore Ifremer a estimé la biomasse du gisement et préconisé le tonnage à prélever, soit 3800 tonnes, en légère augmentation. Pour la première fois des licences ont été attribuées à des plongeurs professionnels, habitués à pêcher les ormeaux.

Les viviers de Saint Marc vont s'installer en zone de Kertugal.

Cette entreprise qui emploie jusqu'à quarante personnes dont une vingtaine de saisonniers l'été pour servir une clientèle de particuliers, restaurateurs, grossistes souhaite développer son activité de transformation de produits de la mer.

La dégustation sur la grève de Tréveneuc, au plus près des bassins, sera maintenue.

Charte des territoires et fusion de communes

"Territoires et mutations de l'action publique" : une chaire à Sciences Po Rennes.

L'enjeu est de comprendre et analyser les vraies relations entre les départements et les intercommunalités au moment du redécoupage des régions et de la fusion de communes et les sociétés locales avec l'Etat.

Quelles incidences sur la vie des citoyens avec des disparités entre ville et campagne, quel développement économique et social pour les acteurs qui animent le territoire au quotidien ?

Le politologue R Pasquier milite pour "un fédéralisme à la française"

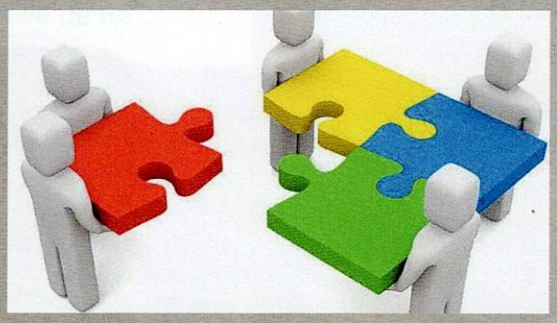

En quelque sorte gommer l'empilement de structures et laisser aux intercommunalités le choix d'initiatives pourquoi pas alternatives ou expérimentales pour exercer leurs compétences et innover en matière de pouvoir dans les territoires en tenant compte de la diversité de ces derniers.

Qu'en sera-t-il pour notre Goëlo dont le découpage fait débat et alors que la carte des intercommunalités présentée par le préfet des Côtes d'Armor est bien loin de recueillir l'approbation des élus et de nos concitoyens.

FUSION des communes de Sud Goëlo avec l'agglomération de Saint Brieuc

La promulgation de la loi Notre oblige les communes à se conformer à la nouvelle législation. Le Sud Goëlo avec ses 14730 habitants n'a pas pu échapper au nouveau projet de schéma régional d'intercommunalité, proposé mi octobre par le préfet, soit une intégration du Sud Goëlo dans Saint Brieuc Agglomération.

Malgré une forte mobilisation citoyenne en faveur d'une fusion communauté Sud Goëlo avec la communauté de Lanvollon Plouha et celle de Leff communautés, le schéma préfectoral a prévalu.

Ce sont 34 communes qui se sont exprimées, souvent contre chez nos voisins proches, sauf Binic.

Mais l'adoption du schéma "grande agglo St Brieuc" était adoptée dès lors que 50% des conseils municipaux représentant 50% de la population totale de l'ECPI (établissement public de coopération intercommunal). Saint-Brieuc ayant donné son accord, il restait peu de marge.

Le conseil municipal de Saint-Quay-Portrieux s'est prononcé pour le schéma de fusion avec St Brieuc agglomération le 12 décembre lors d'un vote à bulletin secret, 14 voix pour, 9 voix contre.

La SNSM de Saint-Quay-Portrieux a 150 ans

La SNSM de Saint Quay Portrieux est l'une des plus anciennes stations de sauvetage de France. Elle a fêté ses 150 ans cette année.

La première société centrale de sauvetage SCS fut fondée en 1865 par le capitaine de vaisseau la Roche Kerandron. Un canot en bois est alors dédié à cet usage, que l'on tire de son hangar sur la grève du port et les sauvetages se font à la rame. Jusqu'à la seconde guerre mondiale ce sont successivement trois bateaux en bois de moins de 11m qui seront affectés à ces missions de sauvetage en mer. Puis les Hospitaliers Sauveteurs Bretons gèrent la station jusqu'à sa fusion avec la SNSM en 1967.



Les bateaux sont alors des canots à moteur, puis des vedettes comme la Sainte Anne du Port.

La station de Saint-Quay-Portrieux est animée par 40 bénévoles, anges gardiens de la mer, qui se consacrent à des missions bénévoles de sauvetage, de formation ou de sécurité au moment de la pêche à la coquille par exemple.



Ces hommes et femmes qui assurent bénévolement un service d'Etat, doivent être pilotes, secouristes, plongeurs, bons connaisseurs du milieu où ils évoluent.

Ils ont besoin de notre générosité pour continuer à effectuer leur mission dans les meilleures conditions.

L'histoire de la maison de la pointe de Plouha

La famille Vendel est implantée en Bretagne depuis plusieurs siècles (un village à quelques kilomètres de Fougères porte d'ailleurs son nom).

Dans l'entre-deux guerres le Docteur Roger Vendel - grand amateur de tennis s'installa pour ses vacances à Saint-Quay Portrieux, où il acheta la maison "Ty Brao".

Pendant la 2ème guerre mondiale, son fils Jean-René effectuait régulièrement des randonnées à vélo sur les chemins côtiers avec des amis. Celles-ci les menaient notamment jusqu'à la pointe de Plouha, plus haute falaise de Bretagne (105 m).

Lorsqu'il rechercha en 1967 un terrain pour faire construire sur cette côte sauvage une maison isolée avec vue mer, le notaire de Plouha - Maître Le Calvez - lui proposa un terrain constructible de 2 hectares à la pointe de Plouha.

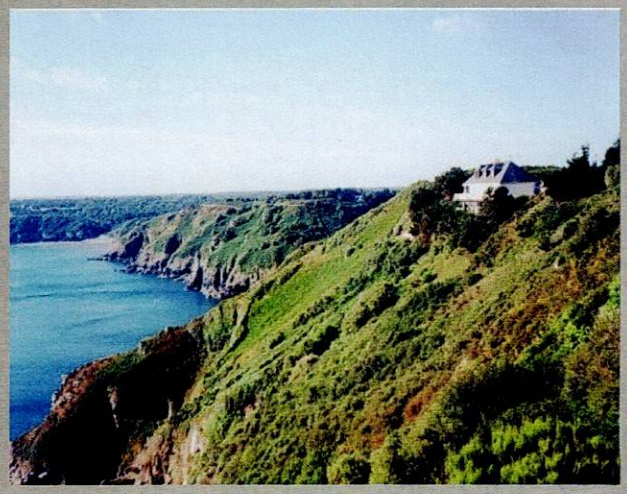

"Manory" 1970, Pointe de Plouha

Jean-René acquit donc des parcelles en décembre 1967 auprès de la famille Noury / Mauger, et en juin 1968 auprès de la famille Thuement / Vidament.

Le permis de construire fut déposé en 1968 auprès des services compétents avec l'aide de l'architecte François Grossquelen, et l'autorisation d'édifier une maison et une piscine fut officiellement accordée.

Huit puits de plusieurs mètres furent alors creusés dans le granit, qui permirent la construction de poteaux de béton devant fixer solidement la maison. Compte tenu de son isolement, il fallut également faire débroussailler le chemin d'accès, et faire venir l'eau, l'électricité et le téléphone.

La construction de "Manory" fut achevée en 1970.

Parfaitement ancrée sur la falaise, elle n'a jamais bougé (contrairement à certaines rumeurs...), et l'on s'y est toujours senti en parfaite sécurité.

Résider sur ce site exceptionnel offrait des moments merveilleux : l'impression d'être seul au monde, une vue extraordinaire, des levers et couchers de soleil magnifiques.

Mais cela présentait aussi quelques contraintes : un gardiennage permanent, un entretien important, de nombreux allers-retours.

En 2000, Jean-René décida de revendre cette maison que ni son fils Baudouin - né à Saint-Quay - ni sa fille Marine - née à Saint-Brieuc - ne souhaitaient reprendre.

Un industriel parisien s'en porta acquéreur.

Mais le Conservatoire du Littoral décida de faire jouer son droit de préemption pour... la démolir (aux frais du contribuable).

Elle fut détruite en 2003.

Le restaurant "Le crapaud rouge" (à Port-Goret) regarde la pointe de Plouha. De sa terrasse, on peut imaginer la maison... comme suspendue au-dessus de la mer.

Baudouin Vendel

La Horaine

Dans le bulletin n° 37 de l'été dernier, nous avons évoqué l'histoire du phare des Roches Douvres. Il est maintenant classé monument historique !

Chaque personne se rendant sur place pourra à nouveau signer le registre d'inscription des visiteurs. En effet, après une année de restauration, celui ci a retrouvé sa place au 3e étage du phare. Ce document est un témoignage patrimonial, puisqu'il réunit les signatures des ingénieurs des phares et balises qui interviennent sur place depuis 1954 et aussi celles de quelques personnalités comme Jean Marais.



Pour effectuer ces missions d'entretien d'ouvrages maritimes, des bateaux emblématiques des Phares et Balises ont été affectés à ces monuments en pleine mer.

La Horaine fut l'un de ceux qui intervenait au Grand Léjon au large de Saint-Quay-Portrieux et pour la relève des gardiens des Roches Douvres, puis jusqu'en 2006 pour des missions aux Sept Iles.

Après cinquante années de bons et loyaux services dans des conditions souvent périlleuses, cette magnifique vedette de relève, conçue sur les plans d'un patrouilleur de la Royal Navy fut vendue aux enchères des domaines.

Un premier propriétaire passionné fit un gros travail de restauration, mais s'en sépara au profit d'une association de plaisanciers avertis qui s'empara du projet de restauration dans le "respect des matériaux et couleurs", avec l'idée de faire participer La Horaine à des évènements nautiques. Depuis 2008 cette élégante vedette de travail avec sa mécanique d'orfèvre est classée bateau d'intérêt patrimonial et vous pourrez la croiser lors de rassemblements comme Brest 2016.

Qui sont les Peintres Officiels de la Marine ?

Au XVII° siècle, Richelieu travaille sur la réorganisation de la flotte navale française et pour conserver le souvenir des grandes batailles navales, il crée le Corps des Peintres de la Marine.

Dans cet esprit, Jacques Callot (1592-1635) grave "Le Siège de la Rochelle" et la "Prise de l'Ile de Ré".

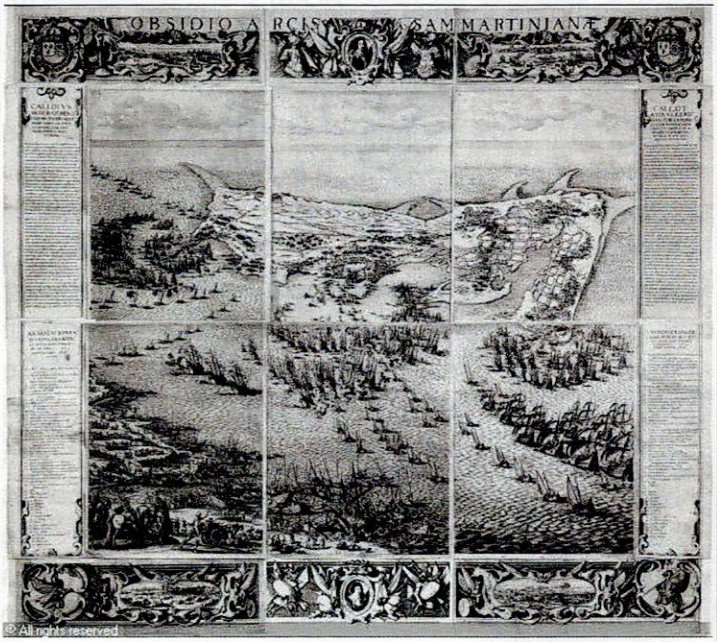

Détail de la planche ci-dessus :



Par la suite, Jean-Baptiste de La Rose (1612-1687), nommé maître-peintre à Toulon, exécute une série d'œuvres qui contribuent à répandre le goût des sujets maritimes :



Mais cet engouement pour la peinture maritime ne suffit pas à maintenir l'institution des Peintres de la Marine.



Au cours de la période révolutionnaire, David ayant appelé à brûler les Brevets Royaux, elle faillit disparaître. Avec la Restauration, l'institution s'ancre définitivement dans le paysage institutionnel français. En 1817, le Duc d'Angoulême, alors Grand Amiral de France, nomme après concours, le peintre Ambroise Louis Garneray "Peintre du Grand Amiral de France" qui après une vie d'aventurier avec Surcouf et Dutertre et de corsaire, devient ainsi le premier Peintre Officiel de la marine.

L'abordage du Kent :



La Monarchie de Juillet inaugure en 1830 l'inscription des Peintres de la Marine à l'Annuaire de la Marine et consacre Crépin (1722-1851) et Gudin (1802-1880) qui seront les premiers à en porter le titre officiel permanent. Bien que cette inscription n'ait fait l'objet d'aucun texte ou décret officiel, elle s'est perpétuée jusqu'en 1962.

En 1860, il existe quatre peintres au Département de la Marine, en 1900 trente-deux, en 1914, ils sont cinquante-et-un. Paul Signac est nommé en 1915, Haffner en 1918.

Le Portrieux par Paul Signac :

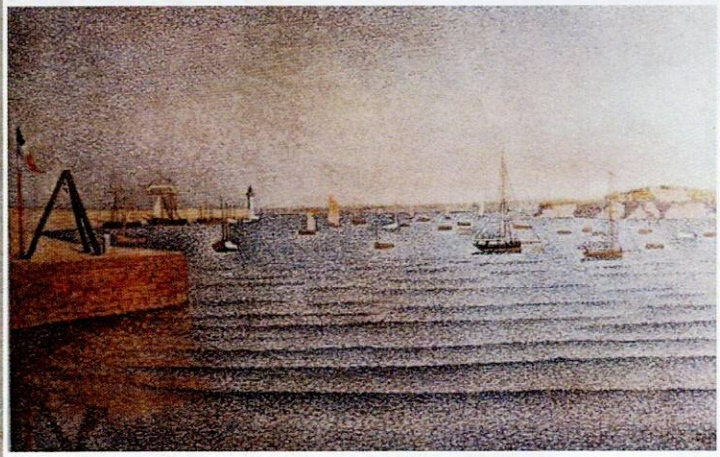

Il faudra attendre 1920 pour qu'un décret donne un statut aux Peintres de la Marine.

Des promotions brillantes vont faire le renom d'une nouvelle école de peinture maritime avec des peintres comme Mathurin Méheut en 1921, comme Marin Couppel de Saint Front, plus connu sous le nom de Marin Marie en 1935, René Yves Creston en 1936, Charles Lapicque en 1948 ...

Le titre de "Peintre du Département de la Marine" est accordé par le ministre de la Défense pour une période de 5 ans renouvelable. En 1924, le statut est modifié : le nombre des Peintres de la Marine est limité à 20 et le titre est conféré pour une période de 3 ans. Un Salon annuel est également institué. **Il faut se référer à un décret du 2 avril 1981** pour trouver la définition et les conditions d'attribution du titre de "Peintre de la Marine".

Les peintres de la Marine se classent aujourd'hui en deux catégories:

Les peintres agréés : nommés par arrêté ministériel à l'issue du Salon de la Marine sur proposition d'un jury pour une période de trois ans renouvelable. Ils sont assimilés au grade de lieutenant de vaisseau et leur nombre est limité à 20.

Les peintres titulaires : ils doivent être en exercice depuis au moins quatre périodes consécutives de trois ans ou être âgés de plus de 60 ans, ils prennent alors rang de capitaine de corvette. Tous font partie du Service Historique de la Marine. Le renouvellement du titre n'est en principe pas automatique, mais il l'est de fait, selon le souhait de la Marine.

Parallèlement au titre de peintre de marine, qui est individuel, s'est créée une association privée qui regroupe les artistes. Nul n'a l'obligation d'en faire partie. De fait, tous en sont membres.



Les POM peuvent porter l'uniforme. Ils ne portent pas de galons car ils ne sont pas militaires mais seulement assimilés. Ils n'ont aucune responsabilité dans la vie militaire, autre que celle d'artistes témoins.

Le titre de Peintre officiel de la Marine est attribué non seulement aux peintres, mais également a des sculpteurs, des graveurs, des illustrateurs (Titouan Lamazou) des photographes (Yann Arthus- Bertrand), cinéastes (Jacques Perrin).

Ce titre couronne la maîtrise d'un art et une attirance certaine pour les paysages marins, à travers des reportages de la vie à bord, des escales, des paysages traversés

Il est accordé par le ministre de la défense, sur proposition du jury du Salon biennal de la Marine, qui se tient au Musée de la Marine à Paris. Ce jury est présidé par un officier général nommé par le chef d'état-major de la Marine. Il est composé d'une quinzaine de personnalités du monde de la mer (Marine nationale, Affaires maritimes, Marine Marchande), ou du monde de l'art, (ministère de la Culture, conservateurs de musées, peintres de la Marine). Le chef du Service historique et le directeur du musée sont membres de droit. Le jury sélectionne les artistes qui seront présentés au Salon. A l'issue de cette manifestation, il peut nommer de nouveaux

peintres de la Marine, s'il le juge nécessaire ou utile, et selon le nombre de places disponibles.

Le titre de "Peintre Officiel de la Marine" ne donne droit à aucune rétribution ou promesse de commande officielle.

Par tradition autant que par privilège, L'ancre marine suit la signature des Peintres officiels de la Marine :"*Une ancre située à l'arrière d'une signature indique la qualité singulière de Peintre de la Marine; elle témoigne du don qui habite certains artistes, il leur permet de maintenir un navire dans ses lignes d'eau, de gonfler les voiles, de fouetter les embruns, de friser les vagues, d'ourler les sillages, de faire flamber les reflets, bref de nous donner par une œuvre, pourtant inanimée, ce spectacle des formes sans cesse en train de changer...*" (Amiral Michel Tripier)

On peut enfin se poser la question de l'utilité de Peintres de la Marine à l'époque actuelle. La production d'images photo ou vidéo pourrait faire croire que le dessin ou la peinture n'ont plus leur place.

Pour Michel Bez, POM depuis 1987: "*Si la photographie a l'avantage de l'exactitude, elle privilégie l'instant au détriment de l'éternité. De plus, la trace laissée par la main est irremplaçable. Elle relève du domaine du sensible et retire au mécanique de l'appareil photo son autorité absolue. Par la grande liberté de composition et de cadrage, peinture et dessin permettent de gommer des éléments, d'en ajouter certains, d'en réunir à travers le temps et l'espace, voire d'anticiper*".

Leurs travaux sont à part entière patrimoine de la marine.

Le phare du Portrieux par Paul Signac :

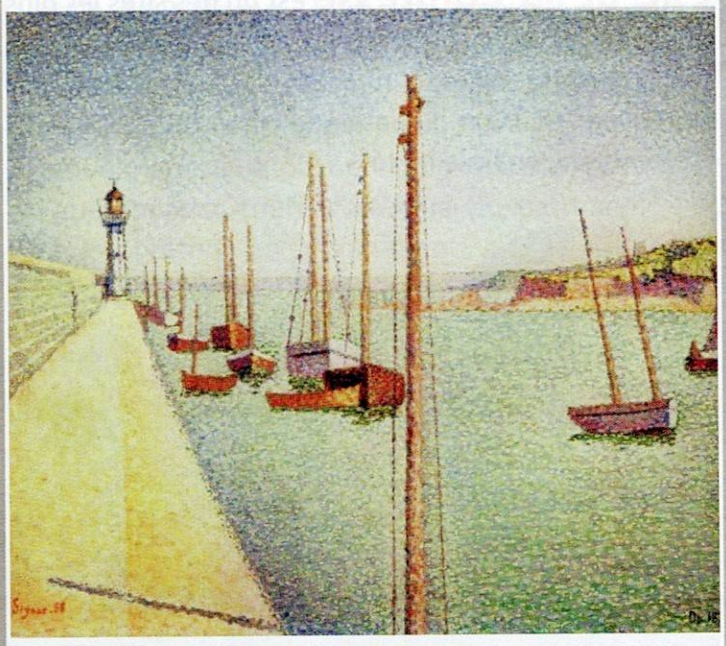

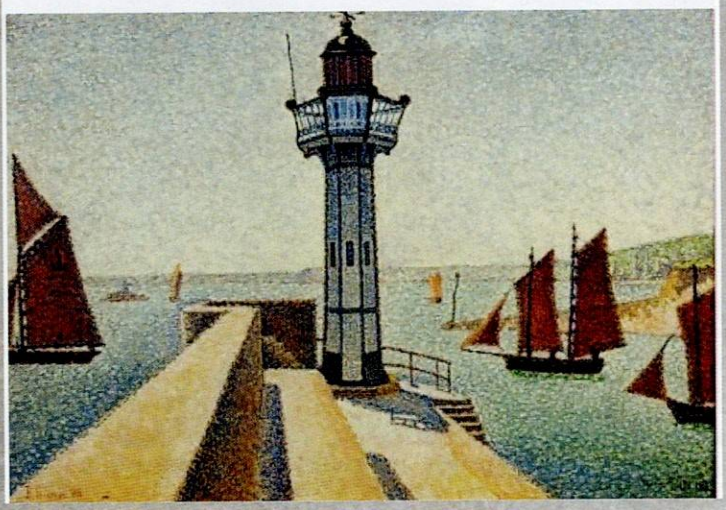



Héritages littoraux, tourisme et patrimoine

L'Ile de la Comtesse est un des sites les plus visités de SAINT QUAY PORTRIEUX. Les Amis de Saint Quay, lorsque météo et marées le permettent, s'y retrouvent pour un pique-nique convivial à l'issue de l'assemblée générale d'été.



Plusieurs idées ont germé pour la remise en valeur de cet élément de notre patrimoine : création d'un jardin exotique et animation, manifestation culturelle, etc. Quels superbes projets !

En 2014 et 2015 La Région Bretagne a lancé un grand appel à projets, qui sera sans doute renouvelé, pour identifier les éléments du patrimoine littoraux méritant une mise en valeur.

LE PATRIMOINE : un levier de développement pour la Bretagne

Le littoral breton représente un tiers des côtes françaises. Pour le protéger, le mettre en valeur et faire de ce patrimoine un levier de développement, la Région a lancé un appel à projets destiné aux acteurs publics et associatifs, avec pour ambition de protéger le patrimoine maritime et littoral breton en accompagnant les initiatives qui s'inscrivent dans l'une des quatre familles de démarches suivantes :

Connaitre, Conserver, Valoriser, Innover.

Stimuler la création de projets de connaissance et de valorisation (culturels, identitaires, économiques, touristiques et innovants) autour des héritages culturels maritimes et littoraux afin d'assurer leur connaissance, leur transmission et leur permettre d'exprimer leur potentiel de développement pour la Bretagne.

Quatre manières d'y répondre :

Connaître

Des inventaires et études patrimoniales spécifiques aux héritages littoraux pourront être soutenus par la Région, encadrés à la fois scientifiquement et techniquement par le service de l'inventaire du Patrimoine Culturel. Les résultats obtenus seront versés dans la base de données patrimoniale régionale.

Conserver

Certains héritages bâtis littoraux à valeur patrimoniale sont dans un état de conservation qui ne garantit pas leur pérennité à cour terme. Les porteurs de projets sont invités à proposer des démarches de restauration de ces biens culturels remarquables.

Valoriser : Exploiter, réutiliser, reconvertir des bâtis anciens maritimes et portuaires peut permettre d'inscrire ces héritages dans une seconde vie et participer ainsi au double objectif de conservation et de développement de projets à forte valeur ajoutée pour leur territoire.

Innover

Le potentiel du patrimoine maritime doit être stimulé afin d'être en mesure d'en révéler toutes ses facettes. L'esprit d'entreprise et la créativité des bretons produit des idées intéressantes qui doivent parfois être testées, expérimentées afin de les parfaire ou de les sélectionner. Il s'agit de refaire de la Bretagne le laboratoire des initiatives en manière de patrimoine maritime.

Sont éligibles en Bretagne :

- Les collectivités territoriales (Communes, EPCI ...)

- Les personnes morales de droit privé (associations notamment) dès lors que le projet n'a pas de finalité commerciale.

Examen des projets par les services de la Région (Tourisme, Inventaire, Direction de la Mer...)

- L'aide régionale pourra atteindre 60% de participation maximum (dans la limite du budget global alloué) pour les projets jugés les plus pertinents. L'aide régionale est plafonnée à 80 000€ par opération.

A titre d'exemple, voici les réalisations qui ont pu bénéficier de ces aides en 2014 :

Conservation

- Saint Jacut de la Mer Restauration d'ouvrages patrimoniaux portuaires et de protection contre la mer.

La commune de Saint Jacut de la Mer se caractérise par ses traditions maritimes très liées à l'histoire de l'abbaye et aux métiers de la pêche côtière et de l'estran. Elle compte encore aujourd'hui plusieurs ouvrages de protection (cales, moles, digues, perrés) dont certains datent de plus d'un siècle en très mauvais état.

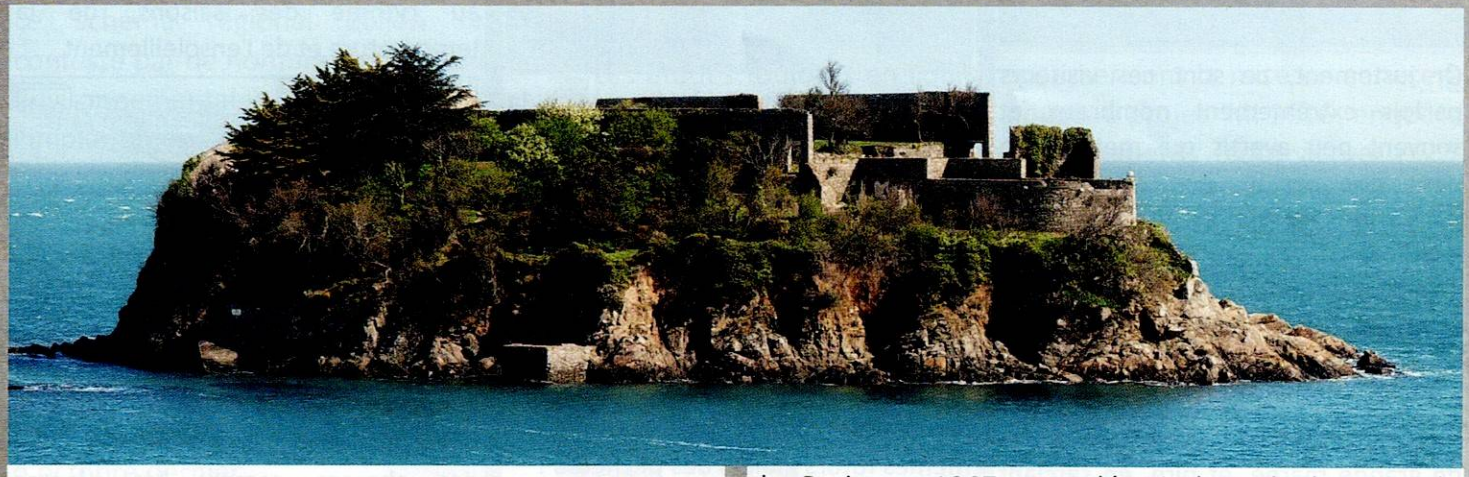

- Camaret sur mer, restauration de la cale du Notic. Le quai Toudouze est flanqué de quatre cales en pierres maçonnées, dont la cale du Notic. Cet ensemble qui fait face à la tour Vauban, monument historique classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. La cale est aujourd'hui éventrée et demande des travaux sur les fondations.

Innovation

- Ouessant : Le territoire insulaire de Ouessant se caractérise par un assemblage de 45 000 parcelles, communales ou privées réparties sur moins de 15km2, autant d'histoires, d'usages et de pratiques qu'il est important de connaitre et transmettre. L'objectif du projet est de réaliser un inventaire du patrimoine immatériel de l'île en partant de l'outil que constitue le cadastre. Cet inventaire est réalisé par les élèves du collège des îles du Ponant et leurs enseignants, une façon inédite de partir à la découverte de leur territoire de vie pour mieux se l'approprier.

- Saint Malo : Projet de sentier archéologique sous-marin de Bretagne. Un moyen innovant de valoriser des héritages maritimes et littoraux, tout en contribuant au développement touristique et économique .Permettre au plus grand nombre (randonneurs à la palme et plongeurs en bouteilles) d'appréhender toute l'étendue du patrimoine sous marin breton et notamment archéologique. La première phase du projet concerne la mise en place d'un sentier sous marin sur la roche de Bizeux dans la baie de Saint Malo.

Valorisation

- **Perros-Guirec,** Monument en hommage aux hommes des Phares et Balises et aux Carriers de la Clarté .**Le phare des Roches Douvres ,** premier phare métallique d'abord exposé à l'exposition universelle de Paris en 1867 sera détruit lors de la seconde guerre mondiale et remplacé par un phare provisoire . C'est à partir des vestiges de ce phare que le sculpteur David Puech souhaite créer une sculpture monumentale à la mémoire des hommes des Phares et Balises et des carriers de la Clarté.

- **Combrit, réhabilitation des anciennes cuves à eau des bacs à vapeur et du lavoir .**Situé en zone humide, le site situé au Port Sainte-Marine sera aménagé en jardin public, aromatique et fruitier. La fontaine du lavoir dans lequel était pompée l'eau, comme les cuves où elle était stockée pour alimenter les bateaux à vapeur seront restaurées.

Les projets retenus montrent bien que la réhabilitation et la mise en valeur de notre Ile de la Comtesse répondraient parfaitement aux critères des aides régionales, alors : ***POURQUOI PAS NOUS ?***

Si LES AMIS DE SAINT QUAY PORTRIEUX ET SES ENVIRONS se mobilisaient nous pourrions être le support d'un magnifique projet.

Protégeons les îles de Saint-Quay

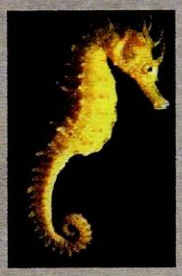

Pourquoi faudrait-il protéger les Iles St Quay ? Elles ne courent aucun risque d'être détruites... ou construites. Elles font le bonheur des pêcheurs en mer, à la traîne et surtout à pied aux grandes marées...Elles vont même peut-être faire celui des peintres de la Marine le printemps prochain !

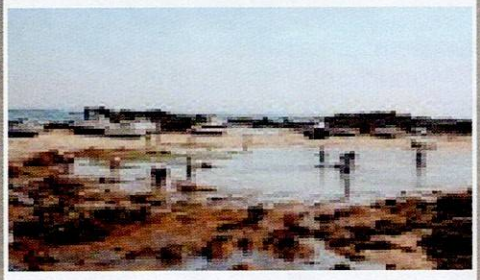

Or justement, ce sont ces visiteurs parfois extrêmement nombreux et souvent peu avertis qui mettent en péril, non pas les îlots eux-mêmes, mais la végétation d'algues qui prospère sur ces hauts fonds. Avec les ancres des bateaux ils labourent les fonds, et en particulier les herbiers dans des zones où ces fonds assèchent ou restent à peine immergés. En y marchant en grand nombre les jours de grande marée, et pire, en sarclant les fonds anarchiquement pour récolter des coquillages, ils arrachent sans s'en rendre compte des algues qui souvent sont très légèrement accrochées.

Ceci pourrait être de peu d'importance si **les Îles St Quay ne constituaient une réserve exceptionnelle d'une très grande variété d'algues et de plantes marines**. En effet, pour se développer les algues ont besoin de courants assez puissants pour transporter en grand nombre les semences des futures algues, et pour ensuite leur apporter les éléments nutritifs dont elles ont besoin. Or telle est justement la situation des Îles qui, outre les violents courants qui les parcourent, présentent à la fois des fonds sablonneux et des rochers, des fonds qui assèchent et d'autres qui restent en permanence immergés parfois sous plusieurs mètres d'eau, des "mares" plus calmes où les vents sont moins violents et le soleil plus vif, et d'autres endroits, au Nord, où les vagues sont plus violentes. Cette variété de conditions se traduit par une diversité d'espèces exceptionnelle qui est une richesse. Car il en est des algues comme des plantes ou des animaux, leur diversité est précieuse pour l'équilibre de l'environnement voire pour les usages futurs de certaines d'entre elles.

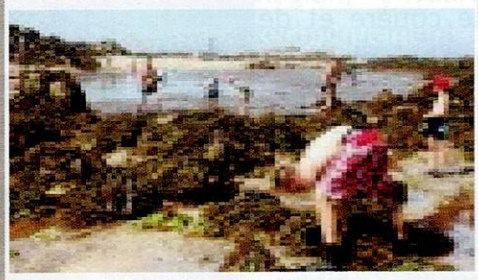

Nous sommes tous intéressés à la préservation de ce capital. Les pêcheurs de bars les premiers pour lesquels les Iles St-Quay représentent un des hauts-lieux de pêche dans les Côtes d'Armor. Dans les herbiers en effet se développent les alevins de multiples poissons, vieilles et lieus notamment, proies des poissons carnassiers comme les bars, ... eux-mêmes futurs gibiers des pêcheurs !

Protéger les algues, voilà qui paraît bien paradoxal dans cette baie de Saint-Brieuc qui a tellement tendance à être envahie par ces amas d'algues vertes qui pourrissent sur certaines plages. Et pourtant on peut considérer les algues comme une espèce menacée et cela peut devenir important.

En effet, depuis quelques années les algues sont apparues dans nos assiettes et leur consommation en France augmente régulièrement car elles sont appréciées pour leur goût de mer original et leurs qualités diététiques. Seulement, pour la consommation il est impensable de ramasser sur les plages des algues chargées de sable et qui pourraient être polluées. La loi Littoral interdit d'ailleurs le ramassage sauvage des algues; seuls sont autorisés les goémoniers et une tolérance existe pour une consommation personnelle si le ramassage est sans excès.

En revanche existent maintenant en France **des fermes d'algues** où elles sont cultivées dans de bonnes conditions, c'est-à-dire dans des eaux propres et dans des courants par lesquels leur arrive une "nourriture" renouvelée. Une telle zone de culture est ainsi réservée sur environ 2ha dans la baie de Paimpol, exactement comme le sont les parcs à huitres. En fonction de l'importance des courants qui transportent les embryons d'algues, de la violence des vagues et de la profondeur, ces embryons viennent se fixer sur des câbles tendus au dessus du fond, et s'y développent au rythme des saisons, de la température et de l'ensoleillement.

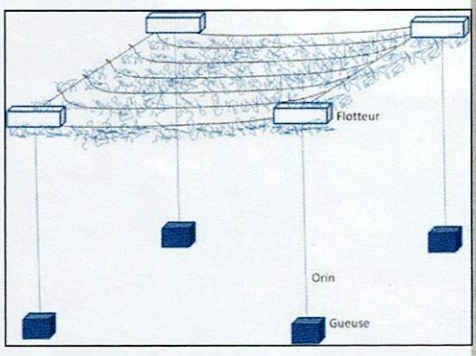

Voilà donc nos algues, parquées dans des champs comme les plantes terrestres.



Mais en dehors de ces parcs, toute une diversité existe qui est vitale pour la pêche. Les **zostères** en particulier forment les herbiers et jouent un rôle important dans le dépôt des **sédiments**, la stabilisation des substrats ainsi que comme support pour des micro-invertébrés et d'autres **algues** dites **épiphytes** qui s'y accrochent. Elles permettent la dépose d'œufs de poissons et de sèches, et ont même permis à

l'hippocampe d'être présent par le passé dans nos eaux. Enfin, elles forment un milieu particulièrement favorable à la reproduction de nombreuses espèces de **poissons** et de **coquillages** et participent avec leurs feuilles à l'enrichissement de la laisse de mer et à la stabilisation des plages.

Inutile d'en rajouter, on comprend l'énorme intérêt de la protection du complexe écologique... et touristique, que représentent nos Iles de Saint-Quay. Alors que faut-il faire ? Que peut-on faire ?

Faire classer les Iles comme une réserve naturelle et en interdire l'accès serait excessif, désolant pour tout le monde... et sans doute mal respecté !

Limiter, les jours de grande marée le nombre de bateaux serait tout aussi irréaliste.

Peut-être pourrait-on proposer que des mouillages fixes avec des corps morts soient installés pour limiter le dragage par les ancres et proposer aux pêcheurs à pied des lieux particulièrement favorables pour assécher.

Mais surtout soyons conscients de la valeur de ce capital et formons nos amis et nos enfants, à l'importance qu'il y a pour nous à le protéger en évitant de marcher dans les herbiers en faisant attention à ne pas arracher d'algues inutilement. Ce ne serait déjà pas si mal.

Et faisons de l'hippocampe le symbole de notre volonté de protéger nos ILES SAINT-QUAY en l'arborant sur nos bateaux, nos voiles, nos cirés ou nos cabans !



Le schéma régional éolien

Le schéma régional éolien breton, contesté par de nombreuses associations environnementales et qui prévoyait l'implantation de 2500 éoliennes sur l'ensemble du territoire a été retoqué.

Ces 24 associations avaient saisi le tribunal de Rennes pour faire annuler le projet d'installation incompatible de ces champs éoliens avec des zones à préserver.

Elles ont obtenu gain de cause au mois d'octobre dernier.

Quid de l'éolien offshore en Baie de Saint Brieuc ?

Les études toujours en cours repousseraient la mise en service à 2020. Octobre 2015: dépôt du nouveau projet. Mi 2016: enquête publique. 2017: bouclage des financements (coût actuel : 2,7 milliards d'euros). 2018: début du chantier. 2020: exploitation

Un nouveau dossier a donc été déposé à la préfecture qui instruira les demandes d'autorisations. Après trois années de travail, les équipes des bureaux d'études (près de 70 personnes) sont optimistes pour l'installation du parc de 62 éoliennes en baie de Saint Brieuc.

Ailes marines défend une future filière industrielle génératrice de 2000 emplois à Brest et au Havre et 140 à Saint-Quay-Portrieux.

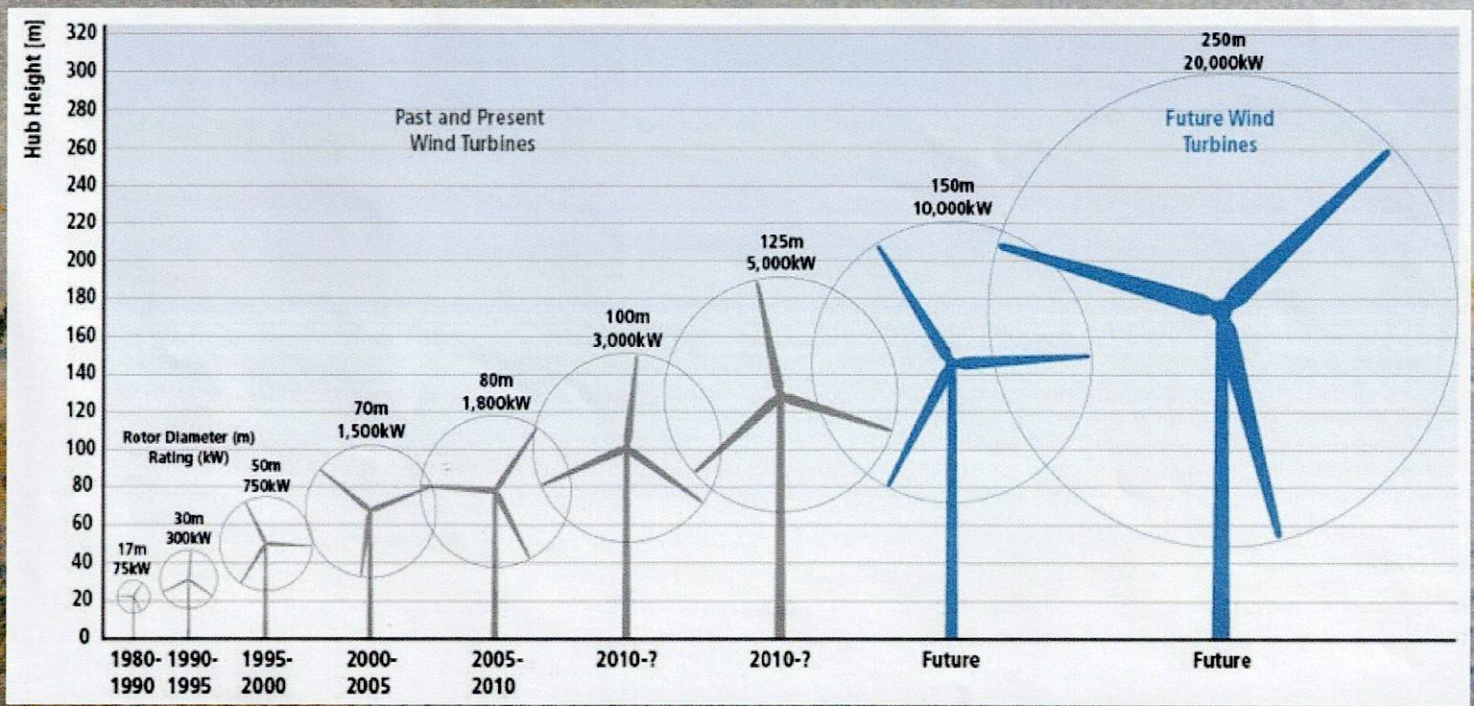

Les Peintres de la Marine à Saint-Quay-Portrieux

(présentation du projet par Pascal Lacroix, lors de l'AG du 29 décembre 2015)

« Nous avons invité les Peintres officiels de la Marine (POM) nommés par le Ministère de la Défense, habilités à signer leurs toiles de "l'ancre de marine", au nombre de 46. Ils jouissent d'une grande renommée et c'est un grand honneur qui nous est fait qu'ils aient accepté cette invitation. A la fin du mois de janvier nous connaitrons le nombre de Peintres qui viendront, nous (pensons) espérons qu'ils seront une vingtaine.

L'Escale aura lieu du 1er au 8 mai 2016, les Peintres seront reçus dans nos familles, chaque jour une soirée sera organisée en partenariat avec les associations de Saint-Quay. Cette visite doit être un grand moment de rencontre entre artistes, associations, enfants et les habitants de notre ville.

A nous de leur faire découvrir les lieux emblématiques de notre région, nous profiterons en outre d'une grande marée de 111 permettant d'aller aux iles, chaque peintre réalisera 5 à 7 toiles.

Pendant le mois de juin, un catalogue complet de toutes les œuvres sera réalisé et édité, nous voulons qu'il soit de grande qualité pour être diffusé et gardé, le prix sera de 20€. Les frais d'éditions représentant le plus gros des dépenses une souscription sera ouverte pour permettre de financer ces frais.

Enfin, point d'orgue du projet, du 11 juillet au 2 août 2016, une grande exposition de toutes les œuvres réalisées aura lieu au Centre des Congrès de Saint-Quay-Portrieux, nous espérons au moins autant de visiteurs que lors de l'exposition LOCCA. (1 200) »

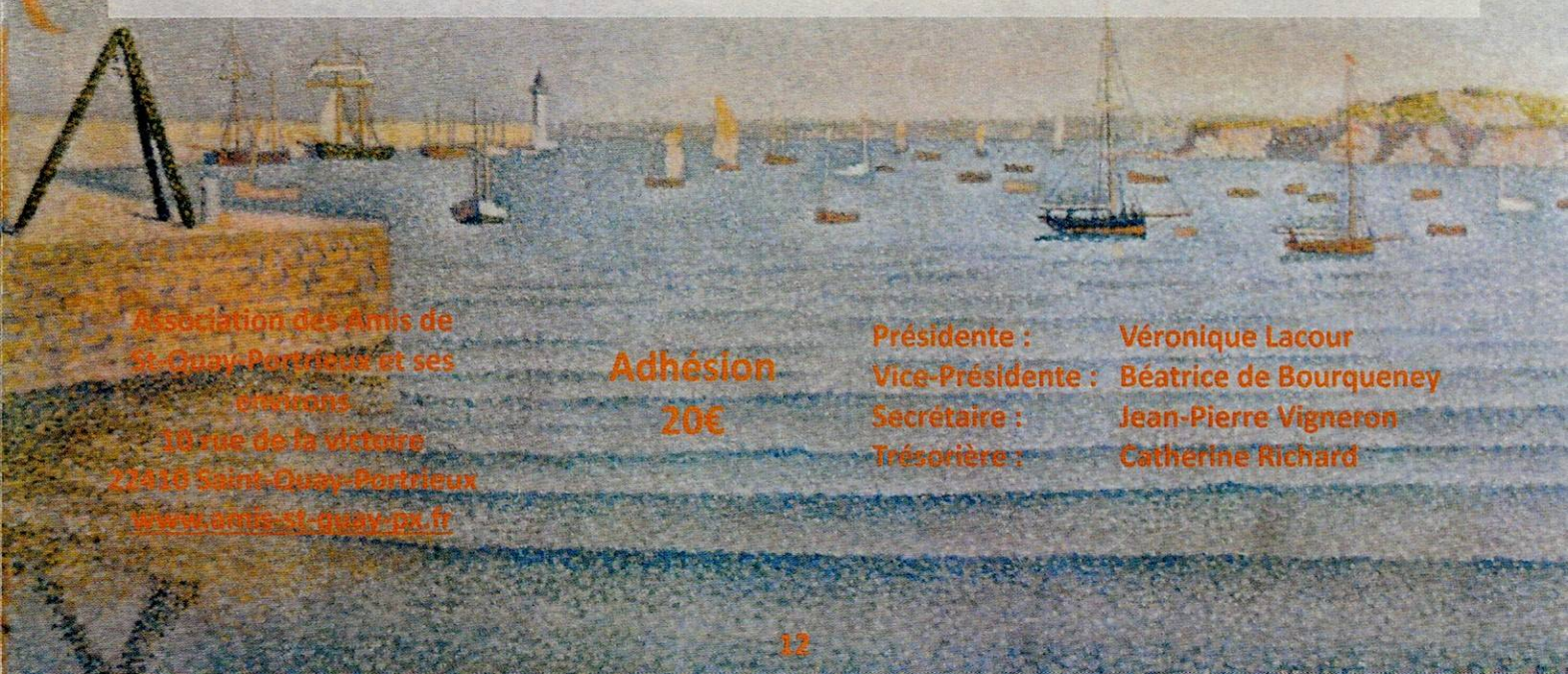

Association des Amis de
St-Quay-Portrieux et ses
environs
18 rue de la victoire
22410 Saint-Quay-Portrieux
www.amis-st-quay-px.fr

Adhésion
20€

Présidente : Véronique Lacour
Vice-Présidente : Béatrice de Bourqueney
Secrétaire : Jean-Pierre Vigneron
Trésorière : Catherine Richard